L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 19 OCTOBRE 1899. NUMERO 37

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.......... $1.00
Europe (compris le port).......... 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.......... 12c.
Chaque insertion subsequente.......... 8c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

Sir Wilfrid a Chicago

La réception faite à Sir Wilfrid Laurier par les Canadiens-français de Chicago a été sous tous les rapports digne de l'homme éminent qui en était l'objet et un honneur pour ses compatriotes de la métropole de l'Ouest.

Un groupe de Canadiens-français composé du R. P. Bergeron et de Z. P. Brousseau, D. A. Lapointe, E. A. Beauvais, Gabriel Franchère, E. D. Létourneau, L. E. Buissière, Edgar Thériault, John A. Bell, Théo. Proulx et le Dr. J. Z. Bergeron étaient allés avec le comité fédéral jusqu'à Valparaiso. Ind., à la rencontre de Sir Wilfrid Laurier et des autres Canadiens éminents qui l'accompagnaient.

En même temps, longtemps avant que le train fut signalé, une délégation forte de plus de trois cents Canadiens-français, a attendu avec impatience, pendant plusieurs heures, à la gare du Grand Tronc, l'arrivée du premier ministre du Canada pour l'escorter à l'hôtel et lui témoigner l'appréciation et la sympathie de ses compatriotes de la métropole.

Sir Wilfrid était accompagné de Lady Laurier, de M. et Mme L. O. David, de A. P. Peltier, président du sénat canadien; Raymond Préfontaine, maire de Montréal; Joseph Payment, maire d'Ottawa et de MM. Sifton et Dobbel, membres du cabinet.

Sir Wilfrid et Lady Laurier et les autres Canadiens-français qui l'accompagnaient ont assisté dimanche, à la grand'messe à l'église Notre Dame.

Le R. P. Bergeron, au nom de la paroisse Notre-Dame, a souhaité la bienvenue aux distingués participants et le R. P. Lamarre a fait le sermon de circonstance; qu'il suffise de dire qu'il s'est acquitté noblement de sa tâche.

La réception à la salle Studebacker dans l'après-midi, fut le couronnement de la fête. La magnifique et spacieuse salle était décorée avec les drapeaux français, américains et du Dominion avec une profusion de palmes et de lauriers, et était remplie jusqu'aux portes longtemps avant que Sir Wilfrid Laurier vint à entrer dans la salle, d'un auditoire choisi.

A l'entrée de Sir Wilfrid Laurier dans la salle, l'orgue qui était présidé par James Watson commença à jouer. Le programme a commencé par le chant de l'"Inflammatus" par un chœur de cinquante voix sous la direction du professeur Oscar Chapleau. Le solo fut chanté par Mme Théo. Proulx qui fut chaleureusement applaudie.

Aussitôt après le chant de l'"Inflammatus" D. A. Lapointe et Z. P. Brosseau escortèrent Sir Wilfrid Laurier sur l'estrade aux applaudissements de l'auditoire, après quoi deux jeunes filles du couvent lui présentèrent un panier de roses et d'œillets.

D. A. Lapointe, le président de l'organisation introduisit ensuite Sir Wilfrid Laurier qui fut pendant plusieurs minutes, vivement acclamé par l'auditoire, et Z. P. Brosseau, le président du comité d'invitation lut une adresse de bienvenue au premier ministre au nom des Canadiens de Chicago et de l'Illinois. M. Brosseau fut souvent interrompu par les aplaudissements, pendant la lecture de l'adresse dont voici quelques passages que le représentant du "Canadien" a pu se rappeler:

"Nous vous devons plus que des témoignages d'affection; nous savons que votre ambition est de faire de notre pays natal, un pays paisible et prospère, un pays grand et heureux.

"Nous vous remercions pendant que nous prions la Providence de couronner vos efforts dans l'accomplissement de grandes choses."

A ces remarques Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada, l'orateur à la bouche d'argent répondit en termes appropriés. Après avoir remercié ses compatriotes il dit qu'il n'avait jamais cru que l'on put recevoir aussi royalement dans la grande ville de Chicago et il ajouta:

"Il y a une autre raison pour laquelle je dois vous remercier; c'est que quoique vous ayez laissé votre mère-patrie vous ne l'avez pas oubliée. Les Etats-Unis sont le pays de votre adoption et je comprends aujourd'hui comment vous lui êtes attaché. Il vous offre des ressources sans nombre et j'admets avec regret que notre pays le Canada a plusieurs pas à faire avant que d'être son rival. Je connais les avantages que les Etats-Unis offrent sans parler de leur hospitalité. Néanmoins je ferai remarquer que le Canada marche aussi vers le progrès à pas de géant.

"Je me réjouis de voir l'immigration diminuer de jour en jour; non pas que je suis opposé à votre pays d'adoption dont j'admire la constitution, mais purement par amour national.

"Ma politique a toujours été celle du droit et de la justice, l'évangile que je prêche est celui de la conciliation. L'approbation de ma ligne de conduite tel qu'exprimé dans votre adresse est plus que j'avais raison de m'attendre. Avec vous l'approbation est spontanée et vient du cœur."

Inutile de dire que son discours fut chaleureusement applaudi. Aussitôt après le discours de Sir Wilfrid Laurier, l'orgue fit entendre "Vive la Canadienne" avec applaudissements de l'auditoire, pendant que MM. Pelletier, Préfontaine et L. O. David étaient escortés sur l'estrade. A. P. Pelletier fut ensuite introduit et après avoir remercié les Canadiens-français de leur cordiale réception, il nous parla des progrès qu'avait fait le Canada sous l'administration de Sir Wilfrid Laurier et qu'il espérait que bientôt l'immigration aura cessé complètement.

Il fut suivi d'un solo de violon par Harry Diamond qui reçut l'appréciation que ses talents méritent; rappelé une seconde fois il répondit par "Un Canadien Errant."

Le discours de Raymond Préfontaine fut une prophétie que l'ouverture du canal de Soulanges amènerait de meilleures relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Il dit que son ambition était de faire du port de Montréal un des ports les plus importants de l'Amérique Septentrionale et qu'il était certain que ce canal offrirait de grands avantages aux Etats de l'ouest de l'Union tributaire des Grands lacs.

L. O. David fut le dernier à adresser la parole à l'assemblée, mais ses remarques de patriotisme reçurent de nombreux applaudissements et ses saillies humoristes furent fort appréciées.

Mlle Aimée Franchère, la jeune cantatrice si avantageusement connue de la colonie canadienne a chanté un solo qui a mérité de nombreux applaudissements et la présentation d'un magnifique bouquet, et elle dut répondre une deuxième fois aux applaudissements de l'auditoire. Mlle Marie Létourneau présidait au piano.

Le président annonça ensuite que Sir Wilfrid Laurier aimerait à serrer la main à tous ses compatriotes dans la salle qui voudraient bien monter sur l'estrade et pendant près d'une heure, le premier ministre du Canada assisté de D. A. Lapointe reçut tous ceux qui ont bien voulu profiter de sa cordiale bienveillance.

Le passage de Sir Wilfrid et Lady Laurier et des autres Canadiens éminents dans notre grande ville sera pour toute la colonie canadienne-française la source d'heureux souvenirs et des remerciements sont dus à tous les membres du comité d'organisation pour les sacrifices qu'ils se sont imposés pour faire réussir la fête, mais nous pouvons spécialement remercier le R. P. Bergeron, Z. P. Brosseau, D. A. Lapointe, E. D. Létourneau, J. T. Fortin et tous les membres des sous-comités qui ont bien voulu sacrifier leur temps et ne rien épargner pour obtenir le succès qui a couronné leurs efforts.—Le "Canadien" de St. Paul.

CHICAGO, LE 11 OCTOBRE

Le premier ministre canadien fut conduit à la Bourse. Les rois de la finance lui firent une ovation comme l'on ne se rappelle pas en avoir vu aucune de ce genre en Amérique.

Toutes les affaires de la Bourse ont été suspendues.

Sitôt qu'il eût mit le pied dans la galerie, banquiers, courtiers, financiers de tous genres se mirent à l'appeler le priant de dire quelques mots.

M. Laurier répondit très brièvement à tous ces gens d'affaires, leur disant que les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis s'étaient beaucoup améliorées depuis quelque temps et qu'il espérait les voir s'améliorer encore davantage dans un avenir prochain.

Les autorités de la ville ont fait visiter les parcs et places publiques à Sir Wilfrid Laurier et tout son party dans l'après-midi.

Hier soir eut lieu le diner du Commercial Club.

Sir Wilfrid n'ayant pu y assister s'y est fait représenter par Sir Alphonse Pelletier.

Sir Alphonse s'acquitta de la tâche admirablement et prononça un joli discours. Il fut suivi par l'hon. M. Dobell et le maire Préfontaine.

Sir Wilfrid est parti hier soir pour le Canada. Une foule énorme s'était portée à la gare Dearborn et l'a bruyamment acclamé comme le convoi sortait de la gare.

La Guerre

Le président Steyn, de la république d'Orange, a lancé une proclamation à ses burghers, dans laquelle il dit: Notre république sœur est à la veille d'être attaquée par un ennemi sans vergogne, qui cherche depuis longtemps un prétexte pour anéantir les afrikanders. Notre peuple est attaché au Transvaal par les liens de la plus franche amitié aussi bien que par un traité formel.

Le président Steyn a déclaré solennellement, prenant Dieu à témoin, qu'il est forcé de résister à un ennemi puissant à cause de l'injustice faite à un allié.

"Des engagements solennels," a-t-il dit, "n'ont pas protégé le Transvaal contre le complot formé pour lui enlever son indépendance, et lorsque le Transvaal cessera d'être indépendant, l'Etat-Libre d'Orange ne sera pas loin de disparaître. L'expérience du passé démontre qu'on ne peut croire aux promesses et aux engagements solennels de la Grande-Bretagne."

—

Si l'on en juge d'après les apparences, les Boers se préparent à envahir le Natal et la Colonie du Cap, sur cinq points différents, savoir: Laings Nek, Kimberley, Ningburg, Mafeking et Lobatsi.

Une dépêche de Durban, datée d'hier, annonce que les Boers se sont emparés de la station d'Albertina, et ont demandé les clefs, qui leur ont été remises par le chef de gare. L'excitation augmente à Ladysmith, et les troupes sont prêtes à agir à une minute d'avis.

La compagnie Eastern Telegraph a annoncé qu'aucun message écrit, d'après le code télégraphique, ne sera accepté pour la Colonie du Cap.

Le correspondant du "Daily Mail," à Pietermaritzburg, dit que l'on a commencé à détruire, à Prétoria, les documents incriminant le président Kruger et les autres membres du conseil exécutif.

—

Une dépêche de Londres au "World," dit: "La formation d'une escadre volante, anglaise, cause un grand émoi. Cette mesure du gouvernement a été inspirée par l'hostilité de la presse européenne contre l'Angleterre.

Les organes officiels russes contiennent des articles menaçants, contre la Grande-Bretagne. La presse allemande n'est pas douce non plus pour le gouvernement de Sa Majesté britannique. C'est donc en prévision d'éventualités futures que la Grande-Bretagne vient de former une escadre volante.

Durban, Natal, 13—Le lieutenant-colonel Hime, ministre des travaux publics, a reçu un télégramme confirmant la nouvelle qu'un puissant corps de Boers est entré dans le Natal, en passant par Laings Nek.

—

La nouvelle que les Boers avaient détruit un convoi protégé, sur la frontière ouest du Transvaal, est officiellement confirmée. On ignore, cependant, si quelqu'un a été tué. Le convoi détruit est probablement celui qui était parti de Mafeking avec trois cents femmes et enfants. On ignore aussi si le convoi a été détruit par la dynamite ou l'artillerie. On espère encore que le convoi n'a été attaqué qu'à son retour de Vryburg, où il devait laisser les femmes et les enfants, et qu'au moment de la catastrophe, il ne portait que le détachement envoyé par le colonel Baden-Bowell pour protéger les réfugiés.

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous les jeudis par la compagnie d'imprimerie L'ECHO DE MANITOBA.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

—

On annonce que les Boers du Transvaal et ceux de l'état d'Orange marchent simultanément sur Kimberley, centre du du district diamantifère où se trouve Cécil Rhodes, avec l'intention avouée de s'emparer de la personne de ce dernier qu'ils accusent d'être la cause première de la guerre. Kimberley se trouve coupé du reste du pays. Des forces anglaises importantes sont réunies dans cette ville et soutiendront l'attaque des Boers.

DERNIÈRE HEURE

D'après les dépêches les Boers ont envahi Natal sur trois points différents. les trois colonnes se montent à un total de 15,000 hommes. Une colonne a occupé Dankhanser.

Une dépêche spéciale du Cap annonce qu'un engagement a eu lieu à Majeking et que les Boers ont été repoussés après avoir perdu 300 hommes; les anglais n'ont perdu que 18 hommes.

CORRESPONDANCE

ST. LAURENT.

Dieu ordonna à la mort d'obéir. Elle vint et ne passa outre qu'après avoir plongé dans un deuil profond, trois familles estimés de notre petit village.

Le 13 du mois dernier au Dakota, Mme Henri Coutu, autrefois de St. Boniface, rendait son âme à Dieu après une courte maladie de quelques heures.

L'épreuve est d'autant plus sensible qu'elle était inattendue, car Mme Coutu jouissait d'une assez bonne santé depuis son séjour chez son fils où elle était en promenade. Une mort presque subite la ravit à l'affection des siens. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et 12 enfants.

Un jeune homme du nom d'Alexandre Goulet quittait sa famille tout dernièrement pour aller travailler aux battages près du Portage la Prairie. Il tomba du haut d'un meulon ou il était occupé et fut reçu par un moulin fonctionnant lequel lui broya le corps; le malheureux ne survécut que 6 heures au coup fatal. Il était âgé de 20 ans, c'est là une bien douloureuse épreuve pour sa famille et ses amis.

Dans la journée du 3 courant Marie Panqman, épouse de Pierre Chartrand, nous quittait aussi pour un monde meilleur. Sa maladie fut de courte durée. Elle était âgée de 72 ans et mère d'une nombreuse famille, dont 4 fils et 3 filles lui survivent. Après avoir rempli les devoirs d'une véritable mère chrétienne elle se sentait heureuse de s'envoler vers ces régions célestes où l'attendait cette belle couronne formée au prix des nombreuses tribulations d'aussi longues années.

Nous prenons une large part à ces sensibles épreuves et offrons nos sincères condoléances aux familles éplorées.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 19 OCT. 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Encore un Acces !

Une nouvelle bourrasque de fanatisme s'est abattue la semaine dernière sur une certaine partie de la presse conservatrice anglaise au Canada.

Le Borée, créateur de cette brise, a été M. Graham du "Star" de Montréal, mais les effets s'en sont fait rapidement sentir jusqu'à Winnipeg et samedi dernier l'ouragan de francophobie se déchainait dans les colonnes du "Telegram" et y faisait rage.

L'organe du parti conservateur et de M. H. John Macdonald a cru l'occasion bonne de dénoncer à la population anglaise les deux ministres canadiens-français, Sir Wilfrid Laurier et l'hon. I. Tarte, coupables, suivant lui, de n'avoir point montré assez d'enthousiasme pour envoyer officiellement un contingent canadien, destiné à aider l'Angleterre dans la lutte contre les Boers.

Voici quelques passages de ces articles :

"Ainsi donc, en réponse à l'appel du peuple demandant l'envoi de troupes, un ministre canadien-français a imprimé un stigmate à sa race, et fait naitre un doute sur la loyauté générale en déclarant qu'il ne devait poit envoyer officiellement de troupes."

Et pour conclure :

"Et pour la disgrâce qui a été infligée au Canada, aussi bien que pour le préjudice causé à l'empire, nous devons en remercier Sir Wilfrid Laurier et son mauvais génie J. Israel Tarte."

La ficelle est par trop grosse, et le désir de discréditer des adversaires politiques est par trop évident pour qu'on s'arrête avec quelqu'insistance, à cette mauvaise Catilinaire.

C'est une tempête dans un verre d'eau!

Mais, ce nouvel accès de francophobie avérée, cette atteinte à vouloir discréditer Sir Wilfrid Laurier et l'hon. Tarte en accusant leur origine canadienne-française, est une preuve nouvelle des sentiments d'hostilité que nourrit le "Telegram" à notre égard.

C'est la répétition des sentiments qui inspirèrent jadis le fameux "Remember Bagot."

Lé "Telegram" cultive avec soin et persévérance le fanatisme anglais, il ne perd aucune occasion de l'exciter à notre détriment, voilà qui est bien certain.

Et ceci doit nous mettre plus que jamais en garde contre celui qui inspire le "Telegram" contre la fameux H. J. Macdonald, et contre ses non moins fameux projets de franchise électorale.

Le "Telegram" d'ailleurs prend soin de nous renseigner encore une fois sur la portée véritable de cette fameuse mesure quand il s'écrie:

"Et certainement papa Tarte et ses chers fils font parfaitement, et l'on considère qu'ils ont aussi entrepris la tâche ardue de discréditer chaque jour M. H. J. Macdonald parce qu'il désire ne voir exercer le droit de vote au Manitoba que par ceux qui sont sujets britanniques de fait aussi bien que de nom."

Attendons-nous à voir M H. J. Macdonald imposer prochainement à notre population la connaissance d'un catéchisme impérialiste spécial comme condition première pour obtenir le droit de vote!

La Cooperation du Canada

Le gouvernement canadien s'est décidé à envoyer au Transvaal un contingent canadien composé d'engagés volontaires, habillés, équippés et transportés à ses frais. L'Angleterre se charge de l'entretien et de la solde de ce corps durant la campagne.

Avant de prendre cette décision, le Conseil des Ministres a cru nécessaire de considérer mûrement la question; et ma foi, on ne peut que les louer de leur sagesse, car il s'agissait ni plus ni moins que de créer un précédent, capable d'être invoqué plus tard, et dans ces circonstances il était du devoir de nos gouvernants de considérer la question avec le plus grand soin.

Mais, certains journaux tories ont cru l'occasion favorable pour s'adresser au jingoisme impérialiste et le soulever contre le premier ministre, dont la qualité de canadien-francais est aux yeux des ces fanatiques une cause avouée de suspicion.

Pour tous ces braves gens il s'agissait surtout de ruiner le gouvernement Laurier auprès de la population anglaise.

La tentative d'ailleurs a misérablement échoué, le prétexte était mal choisi.

Il ne s'agit pas de discuter aujourd'hui le plus ou moins de raison d'être de la guerre qui vient d'éclater.

La "Patrie" a parfaitement défini la situation dans les lignes suivantes :

"Quand, en 1812 et en 1815, le sol de la patrie fut menacé par l'invasion étrangère, par les ennemis de la Grande-Bretagne, les troupes canadiennes-françaises ont été les premières à voler à la défense du drapeau qui protégeait leurs libertés.

La déloyauté à l'Empire !

Elle n'existe que dans le cœur et la pensée de ceux qui se sont donnés la triste mission de semer la discorde et la haine parmi les sujets de Sa Majesté en ce pays.

La population d'origine française a été dans le passé prête à verser son sang pour la défense du territoire canadien, pour la sauvegarde des intérêts de la Grande-Bretagne

Elle sera encore prête à agir de même si jamais l'heure du danger sonne; et, comme le disait Lord Elgin en 1848, "le dernier bras qui fera alors flotter à la brise le drapeau britannique sur le sol américain sera celui d'un Canadien-français!

Pourquoi, en vérité, aller au Transvaal ?

La population de ce pays n'est pas même d'un million d'habitants et l'Empire britannique a, pour réduire ce peuple des ressources immenses, une flotte considérable, une armée puissante et aguerrie. Où est la nécessité de faire intervenir les troupes canadiennes ?

Pourquoi surtout accuser Sir Wilfrid Laurier de déloyauté quand il refuse de donner application à une politique qui n'a jamais été discutée dans le Parlement canadien et que sir Charles Tupper lui-même a violemment combattue en 1890 devant la Ligue de la Fédération Impériale à Londres.

Pourquoi la presse tory n'a t-elle pas, dans le temps, accusé sir Charles Tupper de déloyauté ?

Tas de misérables farceurs !—

D'autant plus que comme le fait remarquer avec beaucoup d'à propos "le Temps."

Nos jingœs exigent l'envoi aux frais des contribuables du pays. d'un corps de troupes canadiennes pour manifester notre fidélité et notre dévouement à l'empire.

Si ce n'est qu'une manifestation qu'on nous demande, nous l'avons déjà faite lorsque, au mois d'août dernier. la chambre et le sénat ont voté des résolutions favorables à la cause de l'empire. Cette démonstration suffit à la Grande-Bretagne, pour le moment, si elle ne suffit point aux adversaires du gouvernement ; mais celuici peut encore se passer de l'approbation de ses ennemis."

Cette explosion d'impérialisme est d'autant plus ridicule que la sécurité pas plus que la prospérité de l'Empire ne sont en jeu

Il eut été plus raisonnable, de réclamer une semblable démonstration en 1854 lors de la guerre de Crimée, et cependant nul a cette époque n'y a songé.

Sir Charles Tupper qui aujourd'hui met flamberge au vent, ne s'est jamais préoccupé lorsque ses amis étaient au pouvoir d'envoyer le moindre contingent à l'Angleterre, bien que celle-ci eut eu durant ce long laps de temps maille à partir avec plus d'un.

Pour tout homme de bon sens, et qui n'a pas le cerveau troublé par les fumées d'un impérialisme de mauvais aloi, la préoccupation première doit être d'éviter toute action capable d'entraîner le Canada dans des querelles où il n'a rien à voir.

Le Canada est une colonie libre et indépendante, qui doit conserver toutes sa liberté et son indépendance, et en s'immiscant dans les querellès qui peuvent surgir entre l'Angleterre et ses amis ou ennemis, elle compromet volontairement cette indépendance.

Les sages sont ceux qui prévoient; ceux qui aiment vraiment leur patrie ne sont pas ceux qui la lancent follement dans la première aventure venue et à parler strictement, au point de vue canadien étant donné surtout le vote déjà émis par la chambres des communes à Ottawa, c'est se lancer dans une aventure dont les conséquences ne peuvent être prévues, que d'aller ainsi prendre une part active et officielle à la campagne anglaise au Transvaal.

Pour nous résumer, au point de vue de la loyauté, à l'empire britannique, la démonstration actuelle est de peu de portée; c'est de la loyauté de parade, les Canadiens-français ont prouvé la leur au prix de leur sang. Au point de vue nécessité, l'envoi du contingent canadien est hors de propos ; malgré toute leur bonne volonté nos volontaires ne sauraient compter d'une façon sérieuse avec les vieux régiments que l'Angleterre a déjà envoyés sur le lieu des hostilités.

Par contre au point de vue de l'avenir de, la mesure prise constitue un précédent, qui peut nous entrainer dans des complications imprévues ; il faudra désormais compter avec les jingos sincères ou non, qui à la moindre occasion vont réclamer à grands cris notre coopération à toutes les aventures dans lesquelles il plaira à l'Angleterre de se lancer, et voici donc le Dominion entré dans l'orbite guerrière de la Grande Bretagne, condamné désormais à participer à toutes les querelles anglaises du future, sans y être prié !

Et l'on appelle cela du patriotisme !

Il serait plus exact de dire du dou quichotisme.

Les Predictions de Sir Charles

Quant aux prédictions fantaisistes de vieux baronnet, nous savons à quoi nous en tenir.

Au printemps de 1896, Sir Charles Tupper annonçait un triomphe éclatant pour le parti tory.

Le résultat du 23 juin 1396 n'a point tout-à-fait confirmé les prédictions de Sir Charles Tupper!

Plus tard, en 1897, Sir Charles annonçait à son de trompe que le gouvernement Emerson serait misérablement battu dans le Nouveau-Brunswick.

M. Foster avait pris la peine de descendre lui-même dans sa province natale pour y diriger la lutte en faveur du parti tory.

Trois députés tories seulement ont réussi à se faire élire !

Vers la même époque Sir Charles prédisait que le gouvernement de l'honorable M. Murray, dans la Nouvelle-Ecosse, serait écrasé.

La, comme au Nouveau-Brunswick, trois députés tories seulement ont échappé au naufrage, bien que Sir Charles Hibbert Tupper lui-même soit allé prendre le commandement en chef des forces oppositionnistes.

En 1897, Sir Charles Tupper déclarait que jamais la Grande Bretagne ne consentirait à reconcer à ses traités avec la Belgique et l'Allemagne.

Le lendemagin même du jour où il se posait à cet égard comme prophète infaillible, les traités de Belgique et d'Allemagne étaient dénoncés par l'Angleterre.

Durant la session de 1897, quand M. Fielding présenta à la Chambre ses amendements au tarif conservateur, Sir Charles n'eut pas de paroles assez sombres pour décrire la ruine qui allait tomber sur toutes les industries canadiennes, et sur la misère noire qui allait entrer au foyer de tous les travailleurs.

Deux ans plus tard, il était obligé de déclarer, devant une assemblée de 5,000 personnes, à l'Exposition Provinciale de Halifax, que jamais l'industrie de ce pays n'avait été plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Tout cela pour dire que les prédictions sinistres de Sir Charles Tupper ne sont point de nature à effrayer le parti libéral.

Non, le vieux baronet n'est pas bon prophète !—La Patrie.

Une Opinion Anglaise

Il ne manque pas de gens, et non des moindres, en Angleterre, même, pour critiquer la conduite de l'Angleterre et surtout de M. Chamberlain vis-à-vis du Transvaal. Voici ce qu'écrit M. Stead, directeur de la "Review of Reviews":

"Je reviens," dit-il, "d'un assez long séjour à la Haye, où les représentants de toutes les puissances employèrent tous leurs efforts pour assurer la conservation de la paix du monde.

"Et je trouve mon pays résonnant de toutes parts du bruit avant-coureur de la guerre.

"Je demande pourquoi. Pour toute réponse, on me jette à la tête un chaos confus de dépêches et mes oreilles sont assourdies par les hâbleries habituelles du journalisme jingoiste.

". . . Les seuls arguments de ceux qui veulent la guerre sont de telle nature qu'ils suffiraient pour faire jeter hors de cour ceux qui les emploient. Qu'on les écoute:

"'Les Boers sont une mauvaise race. Leur arrogance est insupportable. Il nous ont donné le fouet à Majouba Hill. C'est notre tour'

"Ce qui signifie: on va se couper la gorge.

"On nous dit encore que nos intérêts impériaux, notre prestige national nous forcent à partir en guerre.

"Ca veut dire: Tuons nos frères les Boers, car c'est notre intérêt.

". . . Et, après tout, quand on admettrait que les Boers sont un tas insupportable d'orgueilleuses canailles, qui ne se lassent pas de se vanter de nous avoir donné le fouet à Majouba et pris le dessus à Doornkop, est-ce une raison pour employer les puissantes armes de la Grande-Bretagne pour les réduire à la modestie ?

"Dans l'opinion de nos voisins continentaux, l'Anglais est tout juste aussi insupportable que le Boer: c'est le Pharisien moderne qui a pillé le monde entier et fait hypocritement de longues prières. Il ne cesse jamais de se vanter qu'il a rossé la France à Waterloo et à Trafalgar et pris à lui seul plus de butin que tout le reste de l'Europe. Mais nous regarderons avec difficulté cette opinion comme la raison suffisante d'un massacre général des Anglais par une coalition européenne sous prétexte d'apprendre à l'Angleterre l'humilité et les bonnes manières "

Aveuglement volontaire

Pour tromper ses lecteurs, le "Manitoba" en est rendu à émettre des affirmations comme la suivante :

"Car enfin, M. Greenway n'a rien changé à la loi scolaire. Non-seulement il n'y a rien changé, mais il nous a avertis qu'il n'y changerait rien, et qu'il en exigerait l'application rigoureuse."

Il y a pourtant le règlement de 1897 auquel le Saint-Père a trouvé des défauts, c'est vrai,— qui n'en a pas?—mais qu'il a tout de même ordonné d'accepter en attendant la perfection ou des perfectionnement auxquels M. Macdonald, promet de mettre bon ordre, s'il est élu. Mgr Langevin, a aussi dit publiquement, il y a quelques mois, que les catholiques jouissaient maintenant de "concessions véritables."

Le témoignage du Pape et celui de l'Archevêque de Saint-Boniface, dans l'espèce devraient valoir autant pour les catholiques que les allégations effrontées d'un politicien sans vergogne, comme sans conscience, qui fait cause commune avec l'adversaire déclaré de la politique de concessions inaugurée par le cabinet Greenway. — "Le Temps".

Medailles Decernees

M. le docteur Gérin-Lajoie est chargé de la part de l'Alliance Française, de remettre des médailles en bronze à quatre de nos Canadiens dont la renommée a franchi l'atlantique. Ce sont M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Catier ; M. l.abbé Paquet, de Duck Lake, Nord-Ouest ; Son Excellence le lieutenant - gouverneur Forget, Territoires du Nord-Ouest, et à le sénateur Bernier, du Manitoba.

La Banque Ville Marie

Plus le travail des liquidateurs de la Banque Ville-Marie avance, et plus les résultats s'annoncent désastreux pour les infortunés déposants de cette institution.

Le représentant de la "Patrie" a appris d'une source autorisée que les déposants de la Banque Ville-Marie n'obtiendront pas au-delà de 20 cents dans la piastre.

Pour secher les chaussures mouillees

Un de nos amis de Constantinople nous communique la recette suivante, qu'il a empruntée aux paysans bulgares :

On passe au crible une certaine quantité d'orge ou (de préférence) de blé, de façon à en enlever la poussière, puis l'on en remplit complètement les chaussures, en frappant dessus avec la main.

L'orge absorbe la plus grande partie de l'humidité, pendant que les grains, se tassant et se serrant l'un contre l'autre, provoquent une distention du cuir qu'ils empêchent ainsi de se contracter en séchant.

L'avantage n'est pas négligeable et il sera fort apprécié de quiconque s'est trouvé en face d'une paire de bottes où le pied ne pouvait plus trouver à se loger.

En 1877, pendant la guerre turco-russe (j'étais alors correspondant du "Graphic)," je reçus un beau jour une averse telle que ce fut une affaire de tous les diables de me débarrasser de mes grandes bottes. Tous les moyens connus échouèrent piteusement, même celui-ci, qui combine cependant plusieurs efforts :

On s'étend tout de son long, les épaules contre le sol. Un aide se met à califourchon sur une de vos jambes, en vous tournant le dos. Des deux mains, il relève votre pied chaussé, de façon à l'avoir devant lui : d'une main, appuyée sur le haut de la cuisse, il saisit le talon ; de l'autre, il empoigne fortement la pointe du pied. Le patient relève alors le pied qui lui reste libre et l'arcboute au bas des reins de son collaborateur, et alors tous les deux y vont de toutes leurs forces réunies.

Le moyen est excellent, mais il ne me réussit ce jour-là qu'à grand renfort de mousse de savon.

Le lendemain, par contre, grâce au blé, je me rechaussai sans trop de peine.

Le "truc" mérite vraiment une mention spéciale. On peut avoir souvent besoin d'y recourir pendant les grandes manœuvres à la chasse, etc.

Inventions Nouvelles

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste d'inventions nouvelles récemment brevetées par le gouvernement canadien, par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets et experts, édifice de la New York Life, Montréal.

Nos 63819, J. F. Crimmett, Boissevain, Man., berceau automatique ; 63870, J. B. Hill, Manchester, Ont., Machine à raser le gazon ; 63922, J. H. Underwood, Calhoun, N. B., appareil pour tenir un sac ouvert pour en faciliter le remplissage ; 93926, A. Grenier, Vancouver, B. C., machine à semer ; 63931, Daniel Sullivan, Dominion City, Man., machine à creuser des rigoles ; 63934, A. Urquhart, Fort Qu'Appelle, N. W. T., crochet à ressort pour le harnais ; 63942, Thomas Fortier, Waterloo, P. Q., améliorations aux charrues ; 63971, Delphis Denis, Saint-Benoit, P.Q., machine à semer les pommes de terre ; 13980, David Holford, Birtle, Man., appareil pour aider les chevaux à tenir la tête haute ; 63984, N. L. Gobeille, Saint-Hyacinthe, P. Q., perfectionnements aux charrues.

Autant que tu le peux, cache le crime de ton ami.

Il y a des femmes qui préfèrent embrasser un chien plutôt que leur mari parce qu'un chien ne prend pas de boissons.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.
M. A. F. MARTIN, M. JOSEPH RIEL, M. L. J. COLLIN, M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

LE PRISONNIER DE MONACO.

A propos de certains procès qui s'instruisent actuellement de procédures judicaires et de poursuites politiques qui semblent plutôt instituées pour dérider les esprits assombris par la gravité des derniers événements, nous offrons à nos lecteurs cette page d'humour, en laissant à l'ombre de l'auteur de "Sur l'eau." la responsabilité de cette peinture,—peut-être chargée, légèrement.

Je voudrais avoir le loisir de parler longuement de Monaco, cet Etat surprenant, moins grand qu'un village de France, mais où l'on trouve un souverain absolu, des évêques, une artillerie dont les canons sont presque rayés, une étiquette plus cérémonieuse que celle de feu Louis XIV, des principes d'autorité plus despotiques que ceux de Cuillaume de Prusse, joints à une tolérance magnifique pour les vices de l'humanité, dont vivent le souverain, les ministres, l'armée, la magistrature, tout le monde.

Saluons d'ailleurs ce bon roi pacifique, sans peur des invasions et des révolutions, qui règne en paix sur son heureux petit peuple au milieu des cérémonies d'une cour où sont conservées intactes les traditions des quatre révérences, des vingt-six baisemains et de toutes les formules usitées autrefois autour des Grands Dominateurs.

Ce monarque pourtant n'est point sanguinaire ni vindicatif ; et, quand il bannit,—car il bannit,—la mesure est appliquée avec des ménagements infinis.

En faut-il donner des preuves ?

Un joueur obstiné dans un jour de déveine, insulta le souverain. Il fut expulsé par décret.

Pendant un mois il rôda autour du Paradis défendu, craignant le glaive de l'archange, sous la forme du sabre d'un gendarme. Un jour enfin, il s'enhardit, franchit la frontière, gagne en trente secondes le cœur du pays, pénètre dans le Casino. Mais soudain un fonctionnaire l'arrête :

—N'êtes-vous pas banni, monsieur, vous ne pouvez entrer.

Et chaque semaine il revient ; et chaque fois le même fonctionnaire lui pose la même question à laquelle il répond de la même façon. La justice peut-elle être plus douce ?

Mais une des années dernières, un cas fort grave et tout nouveau se produisit dans le royaume.

Un assassinat eut lieu.

Un homme, un monégasque, pas un de ces étrangers errants qu'on rencontre par légions sur ces côtes, un mari, dans un moment de colère, tua sa femme.

Oh ! il la tua sans raison, sans prétexte acceptable. L'émotion fut unanime dens toute la principauté.

La Cour suprême se réunit pour juger ce cas exceptionnele (jamais un assassinat n'avait eu lieu) et le misérable fut condamné à mort à l'unanimité. Le souverain indigné ratifia l'arrêt.

Il ne restait plus qu'à exécuter le criminel. Alors une difficulté surgit. Le pays ne possédait ni bourreau ni guillotine.

Que faire ? Sur l'avis du ministre des affaires étrangères le prince entama des négociations avec le gouvernement.

On adressa alors la même demande au gouvernement italien. Un roi, un frère, ne se montrerait pas sans doute si exigeant qu'une république.

Le gouvernemedt italien envoya un mémoire qui montait à douze mille francs.

Douze mille francs ! Il faudrait prélever un impôt nouveau de deux francs par tête d'habitant. Cela souffrirait pour amener des troubles inconnus dans l'Etat.

On songea à faire décapiter le gueux par un simple soldat. Mais le général, consulté, répondit en hésitant que ses hommes n'avaient peut-être pas une pratique suffisante de l'arme blanche pour s'acquitter d'une tâche demandant une grande expérience dans le maniement du sabre.

Alors le prince convoqua de nouveau la Cour suprême et lui soumit ce cas embarrassant.

On délibera longtemps, sans découvrir aucun moyen pratique. Enfin le premier président proposa de commuer la peine de mort en celle de prison perpétuelle, et la mesure fut adoptée.

Mais on ne possédoit pas de prison. Il fallut en installer une, et un geôlier fut nommé qui prit livraison du prisonnier.

Pendant six mois, tout alla bien. Le captif dormait tout le jour sur une paillasse dans son réduit, et le gardien en faisait autant sur une chaise devant la porte en regardant passer les voyageurs.

Mais le prince est économe, c'est là son moindre defaut, et il se fait rendre compte des plus petites dépenses accomplies dans son Etat, (la liste n'en est pas longue). On lui remit donc la note des frais relatifs à la création de cette fonction nouvelle, à l'entretien de la prison, du prisonnier et du veilleur. Le traitement de ce dernier grèvait lourdement le budget du souverain.

Il fit d'abord la grimace ; mais quand il songea que cela pouvait durer toujours (le condamné était jeune), il prévint son ministre de la justice d'avoir à prendre des mesures pour supprimer cette dépense.

Le ministre consulta le président du tribunal, et tous deux convinrent qu'on supprimerait la charge de geôlier. Le prisonnier invité à se garder tout seul, ne pouvait manquer de s'évader, ce qui résoudrait la question à la satisfaction de tous.

Le geôlier fut donc rendu à sa famille, et un aide de cuisine de palais resta chargé simplement de porter, matin et soir, la nourriture du coupable. Mais celui-ci ne fit aucune tentative pour reconquérir sa liberté.

Or, un jour, comme on avait négligé de lui fournir ses aliments, on le vit arriver tranquillement pour les reclamer ; et il prit dès lors l'habitude, afin d'éviter une course au cuisinier, de venir aux heures des repas manger au palais avec les gens de service, dont il devint l'ami.

Après le déjeuner, il allait faire un tour, jusqu'à Monte Carlo. Il entrait parfois au Casino risquer cinq francs sur le tapis vert. Quand il avait gagné, il s'offrait un bon diner dans un hôtel en renom, puis il revenait dans sa prison, dont il fermait avec soin la porte de dedans.

Il ne découcha pas une seule fois. La Cour se réunit de nouveau, et il fut décidé qu'on inviterait le criminel à sortir des Etats de Monaco. Lorsqu'on lui signifia cet arrèt, il répondit simplement :

"Je vous trouve plaisants. Eh bien, qu'est-ce que je deviendrai, moi ? Je n'ai plus de moyen d'existence. Je n'ai plus de famille. Que voulez-vous que je fasse ? J'étais condamné à mort. Vous ne m'avez pas exécuté. Je n'ai rien dit. Je suis ensuite condamné à prison perpétuelle et remis aux mains d'un geôlier. Vous m'avez enlevé mon gardien. Je n'ai rien dit encore.

"Aujourd'hui, vous voulez me chasser du pays. Ah ! mais non. Je suis prisonnier, votre prisonnier jugé et condamné par vous. J'accomplis ma peine fidèlement. Je reste ici."

La Cour suprême fut atterrée. Le prince eut une colère terrible et ordonna de prendre des mesures.

On se remit à délibérer. Alors, il fut décidé qu'on offrirait ou coupable une pension de six cents francs pour aller vivre à l'étranger.

Il accepta.

Il a loué un petit enclos, à cinq minutes de l'Etat de son ancien souverain, et il vit heureux sur sa terre, cultivant quelques légumes et méprisant les potentats.

GUY DE MAUPASSANT.



A changé d'adresse. Non plus au No. 242, Rue Main mais Avenue du Portage.

En face l'hotel du Queen's.

Avez-vous

l'intention de faire un voyage dans la

Californie,

à l'Est du

Canada,

ou à aucun point

au Sud, a l'Est ou a l'Ouest ?

Adressez-vous à l'agent le plus proche du Northern Pacific, ou écrivez à

CHS. FEE, G. P. & T. A., St. Paul.

H. SWINFORD, Gen. Agt., Portage Av. Winnipeg.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermédiaires..........................
Laisse chaque jour ex. dimanche.... 4.45 p.m
Arrive chaque jour ex. dimanche.... 1.05 p.m

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miamj, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Sollicteur pour la Demanderesse.

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Sollicteur de la Demanderesse.

Marchand Tailleur.

MONSIEUR J. C. McREA

a transporté son magasin au coin de l'Avenue du Portage et de la Rue Fort en face du

QUEEN'S HOTEL

Vous etes invites a visiter.

Cours d'Art Culinaire

PAR

MISS LIVINGSTONE.

OUVERTURE

Le Mercredi 20 Septembre à 3 heures 30, dans la nouvelle salle à l'angle des rues Main et Market, audessus de la boutique de sellerie (maison Hutchings.)

ORDRE DES CLASSES.

Le lundi et le jeudi de 3 à 5 heures, Cuisine transcendante.

Le mardi et le vendredi de 10 heures à midi.—Cuisine Bourgeoise.

Le mardi et le vendredi de 8 à 10 heures du soir.—Cuisine choisie.

Le mercredi de 3 à 5 heures,—Leçons détachées sur des sujets spéciaux.

Le samedi de 10 heures 30 et a midi leçons à l'usage des jeunes filles des écoles.

PRIX

Série de 10 conférences (avec leçons pratiques $3.00

Série de 20 conférences (avec leçons pratiques) $5.00.

Classes du matin et de l'après midi, prix d'entrée 50 cts.

Classes du soir, prix d'entrée 35 cts.

Classes des jeunes filles des écoles, prix d'entrée 15 cts.

Les billets de série sont communs entre les membres d'une même famille.

Conférences d'Ouverture gratuites où l'on traitera de

La préparation économique des viandes.

Le mercredi 20 Septembre à 3 heures 30 et à 8 heures du soir.

Chez Furner les Modes d'Automne

Pour Chapeaux et garnitures sont exposees.

Les modes les plus récentes telles qu'en honneur dans les les plus élégants de l'Univers.

——:o:——

Chambre d'Exposition : ---Avenue du Portage,

Côté Sud, quelques portes à l'Ouest de la rue Main.

IMPRESSIONS

DANS LES

Deux Langues

Les Municipalites

Les Commercants

Les Particuliers

QUI TIENNENT A AVOIR



DES BLANCS
DES FORMULES
DES LIVRES DE COMPTABILITÉ
DES CIRCULAIRES
DES BROCHURES
DES CARTES DE VISITE



En-tetes pour Lettres et Enveloppes

Et autres Travaux d'Imprimerie

D'une execution parfaite
A des prix tres reduits

N'ont qu'à s'adresser à

L'ECHO DE MANITOBA

Ateliers : 367 RUE MAIN OU BOITE 1309, **Winnipeg.**

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de......................
pour.................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..........................

Paroisse......................

Province......................

CA ET LA

Moins on pense plus on parle.

La colère empêche l'esprit de voir la vérité.

Ne te laisse pas abattre par l'infortune, mais conserve l'espérance.

Celui qui parle beaucoup rarement dit la vérité.

Méprise les songes car l'esprit humain espère ce qu'il désire.

La constance est le complément de toutes les vertus.

Nous pensons toujours que nos voisins devraient payer leurs dettes.

Souvent le plaisir est une source de maladies.

Il ne craint pas la mort celui qui méprise la vie.

Ne méprise jamais un conseil utile de quelque part qu'il vienne.

Vis bien et ne t'inquiète pas des paroles des méchants, car on ne peut les empêcher.

Tel fait métier de conseiller autrui qui ne voit goutte en ses propres affaires.

Ne te promets pas une longue vie car à chaque pas que tu fais, la mort suit l'ombre de ton corps.

Dans le besoin aie recours à tes proches, car il n'est pas de meilleur médecin qu'un véritable ami.

L'AVENIR.

Les bois auront des fleurs rieuses
Même quand nous serons défunts:
Je pense aux roses glorieuses
Dont je n'aurai pas les parfums.

Les nids s'égayeront de fêtes,
Et de chansons comme autrefois:
Je pense à toutes les fauvettes
Dont je n'entendrai pas la voix.

Le globe aura des vierges pures
Aux yeux rêveurs, aux fronts rosés:
Je pense aux amantes futures
Dont je n'aurai pas les baisers.

Quand vous serez sur la planète,
Vierges, nids, fleurs de l'avenir,
Rien ne vivra plus du poête,
Rien, pas même le souvenir.

Pourtant mes yeux pleurent candide
Pour vous que je ne dois point voir,
Comme si vos gerınes splendides
Venaient m'apparaître ce soir!

Oui je vous vois, oui je vous aime
O roses du futur été!
Car le penseur ardent et blême.
Goûte en un jour l'éternité.

J'entends déjà, vibrant de charme,
L'oiseau que chantera demain!
Et je dois vivre en une larme
Tous les amours du genre humain.

JEAN RAMEAU.

Necrologie

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Smallwood fille de M. Abraham Cinq Mars de St. Vital, l'un des plus anciens et des plus estimés colons de St. Boniface.

Madame Cinq Mars a succombé à l'hôpital de St. Boniface à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Elle laisse un jeune enfant.

L'enterrement a eu lieu dimanche dans l'après midi. Les porteurs étaient MM. C. Caze, G. Couture. A. Lévêque, T Lévêque, F. Bleau, T. Pelletier.

M. Joseph Bernier faisait partie du comité chargé d'élaborer la plateforme conservatrice anglaise. Il a signé cette plateforme qui volontairement laisse de côté la question des écoles. Donc de fait M. Jos. Bernier considère lui aussi la question comme une "chose morte."

NOUVELLES LOCALES.

M. Georges D'Eschambault est parti dimanche dernier pour le Nord-Ouest, où il va faire la traite avec les Indiens.

Si vous voulez avoir du charbon de première qualité fournissez vous chez Taylor, et font coin est de l'avenue du Portage et de la rue Main.

M. L. Roy agent d'immigration à Winnipeg, vient de rentrer d'une visite à la colonie Allemande à Rosthern. La colonie est parait-il dans un état fort prospère.

Le bazar pour venir en aide à l'érection d'une cathédrale à St. Boniface qui a lieu cette semaine à l'Auditorium Rink est un véritable succès. On s'attend à un foule vendredi et samedi.

M. T. Rochon inspecteur des écoles catholiques a vendu sa maison de la rue Balmoral et s'est rendu acquéreur d'une magnifique propriété sur la rue Hargrave composé de deux maisons. Des réparations considérables sont en voie d'exécution et aussitôt celles-ci terminées, M. Rochon occupera sa nouvelle propriété.

M. A. Manseau député préfet du penitencier de Stony Mountain est de retour d'un voyage dans l'Est, où il s'est rendu avec un convoi de prisonniers à destination de Kington. C'est la première fois que semblable convoi est envoyé du Manitoba et tout s'est passé admirablément.

M. Manseau a profité de sa présence dans l'est pour visiter ses nombreux parents et amis, qu'il n'avait point vu depuis longtemps.

Un nommé John Gordon, âgé de 25 ans a été assassiné mardi soir à Winnipeg. Son corps a été trouvé un peu avant huit heures gisant étendu sur le trottoir par un homme nommé Carrington. Le cadavre porte la trace d'une balle dans le front. On ne connait rien encore au sujet du meurtrier, ni du motif du crime. On croit que le vol a été le mobile les poches de ses habits étant retournées losqu'on l'a trouvé.

Dans la nuit de mardi à mercredi le magasin de MM. Guilbault et Coté de St. Boniface a été dévalisé.

Le ou les voleurs brisèrent une vitre de la porte d'entrée et ouvrirent celle-ci, qui est fermée par un "latch-lock." Ils ont brisé le tiroir ; heureusement tout l'argent en avait été retiré le soir. Ils se contentèrent d'enlever quelques boites de canifs et de couteaux et cuillères d'argent.

Dans la soirée un étranger a été vu dans les environs. Il s'est arrêté à la pharmacie Defoy et a demandé à allumer sa cigarette au gaz par deux fois.

Il s'est informé où se trouvait l'évêché et si il y avait quelque fête là le même soir

C'est le deuxième vol avec effraction commis depuis un mois à St. Boniface, le premier on a rentré par un chassis dans la bar Chamberland et enlevé du cash register audelà de $20

Cet état de chose forcera peut être nos édiles a avoir un constable de nuit. Un seul homme ne peut tout faire malgré tout le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions.

M. H. J. Macdonald a declaré qu'il refuserait le droit de vote à quiconque ne pourrait lire et écrire l'anglais ! Nous pouvons assurément compter que ce n'est pas celui là qui favorisera la langue française ! Et M. J. Bernier l'approuve !!

La coterie Bernier n'a qu'une seule préoccupation, celle de renverser Greenway. Peu lui importe de compromettre les intérêts de la minorité pourvu que sa rancune personnelle soit satisfaite.

La haine que déploye la coterie Bernier contre Greenway n'est si ardente que parce qu'elle sert son ambition personnelle.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur.
Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.
Issues de Meuneries.—Son, $10 ; gru, $12 la tonne.
Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $9 à $12.
Avoine.—Dans la Province le prix est de 23 c., et de 25 c. à Winnipeg pour bonne qualité.
Crge —25 c. à 30 c. pour qualité ordinaire, et 35 c. pour orge de brasseur.
Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 60 c.
Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.
Beurre.—De crêmerie, de 20 c. à 25c.; de laiterie,par livre, 15c. à 18 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 18 c.
Fromage.—11 c à 12 c.
Oeufs.— 5 c. à 18 c. la douzaine.
Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité ; dindes, 14c.; oies, 8c.; canards, 10 cents.
Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque ; pigeons, 20 c. la paire.
Légumes.—Pommes de terre, 25c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.
Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.
Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c la livre.
Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.
Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.
Viandes de Boucherie.—Mouton, 9c. agneau, $3.50 à 4.50 pièce ; veau, 7c à 8c ; beuf, 6½c à 7½c ; porc, 5¾ à 6c.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du départcment de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4.277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année.............. 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année............... $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province........................ 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.